

Complétez et envoyez à :
APCC voile sportive, Women's Cup
Port de Plaisance - 44 380 PORNICHET



EQUIPAGE:

Skipper/ Nom Prénom Licence Club

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Email :

Équipière 1/ Nom Prénom Licence Club

Équipière 2/ Nom Prénom Licence Club

Équipière 3/ Nom Prénom Licence Club

Équipière 4/ Nom Prénom Licence Club

FRAIS D'INSCRIPTION:

Le montant de l'inscription comprend la mise à disposition d'un J80 pour la durée de l'événement. Chèque à l'ordre de l'APCC Voile Sportive.

Merci d'envoyer les scans de vos 5 licences/ attestations médicales par mail en précisant le nom du skipper à contact@apcc-voilesportive.com

☐ Inscription sans sponsor : 350€ - Date limite d'inscription le 1 mars dans la limite des places disponibles.

☐ En recherche de sponsor équipage :

Envoyez votre pré-inscription comme si vous n'aviez pas de sponsor (=350 €)

Vous avez ensuite jusqu'au 20 février pour envoyer le chèque de 700€ de votre sponsor avec la convention signée.

Le chèque de 350 € vous sera alors rendu au moment de la confirmation des inscriptions.

☐ Équipage sponsorisé : nom du bateau pour la course :

Envoyez le chèque de 700€ de votre sponsor avec la convention signée avant le 20 février.

Attention pour les équipages sponsorisés :

Le fichier haute définition du logo de votre sponsor doit être impérativement envoyé avant le 20 février par mail à : womencup@apcc-voilesportive.com pour l'impression des cagnards.

Pour obtenir un dossier de présentation de la Women's Cup pour votre recherche de partenaire ou la convention, envoyez votre demande à womencup@apcc-voilesportive.com

☐ Entraînement vendredi 8 mars - 2 créneaux possibles 13h30/ 15h et 15h30/ 17h : 20€/ personne

Joindre un chèque de caution de 1 500€ par équipage à l'ordre de l'APCC Voile Sportive.

Pour des raisons d'organisation, en cas d'annulation de votre participation à moins de 3 semaines de la date de l'événement, aucun remboursement ne pourra être fait.

..... Total :

Date & signature du skipper (précédé de la mention « lu et approuvé »)



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPAGE :

Envoyez vos photos par mail
avant le 1er mars à
womencup@apcc-voilesportive.com



La Women's Cup a pour but de mettre en avant des voileuses actives et dynamiques, de permettre de découvrir les autres régatiers. Merci de bien vouloir nous envoyer les informations ci-dessous pour nous permettre de créer une fiche de présentation par équipage.

PHOTOS:

Envoyez 1 photo par équipière. Noms de fichier = "prenom.nom.jpg"

OU une photo de l'équipage entier (en précisant vos noms et prénoms et l'ordre de la photo dans votre mail).

TEXTE:

Nom de l'équipage : si vous n'en avez pas ce n'est pas obligatoire. Mais vous pouvez en trouver un pour l'occasion. Ex "les filles du havre", "équipage solidaire" ou mettre en avant le nom de votre sponsor.

Présentation de l'équipage : en quelques lignes.

Pourquoi vous participez à la Women's Cup : en quelques lignes.

AUTRE:

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À PRÉSENTER AU PLUS TARD LE JOUR DE L'INSCRIPTION :

- Licence FFVoile valide portant le cachet médical, accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Les concurrentes étrangères non licenciées en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
- La Women's Cup se court sans jauge de poids, avec 5 personnes à bord obligatoirement et ne nécessite ni certificat ISAF ni adhésion du barreur auprès de la Classe J80.

PRÉCISION SUR L'ASSURANCE INCLUSE DANS LES LICENCES FFV :

Nous rappelons qu'en cas de sinistre, pour des dommages causés à un tiers, l'assurance de la FFVoile applique une franchise de 900€ . Nous conseillons aux skippers de souscrire au rachat de cette franchise par l'intermédiaire de la FFVoile.

Pour les dégâts occasionnés à votre propre bateau une franchise de 1 500€ (assurance du bateau) est applicable. Elle correspond au montant de la caution. Les dégâts occasionnés aux voiles sur votre propre bateau ne sont pas couverts par l'assurance.